Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 022-212200919-20260311-D26_11_03_0008-DE

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

MAIRIE
DE
KERMOROC'H

22140

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE KERMOROC'H

EN DATE DU 11 MARS 2026.

L'an deux mil vingt-six, le onze mars à dix-huit heures, le conseil municipal de KERMOROC'H, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Yannick PRIGENT, maire.

Présents : Marie Yannick PRIGENT, Jean-François LE FICHANT, Sonia LE MEVEL, Yann BOURGES, Hervé LE BRIS, Bénédicte LABAT, GAUTIER Pierre, Chloé ROUX.

Absent excusé : Émile MONFORT

Secrétaire de séance : Bénédicte LABAT

Nombre de membres au conseil					9	**Date convocation 05.03.2026**
Nombre de présents					8	
Nombre de votants					8	
Pour	**8**	Contre	0	Abstention	0	

Délibération N° 11-03-0008 – Objet : Différents devis (Le Voguer, SPME22, ID Films)

ETA LE VOGUER, Suite à la demande de Mr Le Bris, ETA Le Voguer a fait parvenir un devis à la mairie d'un montant de 4 464€ TTC pour le décaissement et le terrassement des bernes en bordure des routes communales.

SPME22 nous a fait parvenir un devis pour la fourniture d'un panneau de signalisation directionnelle, d'un panneau « lieu-dit » et d'une plaque, pour rappeler l'existence d'une école primaire à Kermoroc'h. Cette plaque sera posée sur la façade de la salle Coquelicot. Le devis est d'un montant total de 625,04€ TTC.

ID FILMS nous a fait parvenir un devis pour la fourniture et la pose de films occultants sur les vitres des fenêtres de la salle polyvalente et du bureau des élus pour un montant de 468€TTC.

Après échanges, les élus approuvent ces différents devis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ***APPROUVE le devis de ETA LE VOGUER d'un montant de 4 464€ TTC***
- ***APPROUVE le devis de SPME22 d'un montant de 625,04€ TTC***
- ***APPROUVE le devis de ID FILMS d'un montant de 468€ TTC***
- ***AUTORISE Mme le maire à signer les différents devis.***

Pour copie conforme
Le maire,
Marie Yannick PRIGENT

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)

Certifiée exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission en préfecture de Saint-Brieuc le 17/03/2026

et de la publication le 17/03/2026